



**Monsieur René COUANAU
Maire de Saint Malo
Hôtel de Ville
BP 147
35408 SAINT MALO CEDEX**

Objet : Espace Nautique du Pont

Saint-Malo, le 7 décembre 2010

Monsieur Le Député Maire

Faisant suite à la réunion du 3 septembre 2010, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le résultat de nos réflexions sur le futur Espace Nautique du Pont.

Ce projet d'exploitation du site, adossé aux 60 questionnaires collectés par notre association, concerne l'activité liée aux bateaux de propriétaires.

Dans l'attente d'une structure unique regroupant l'ensemble des activités sur le site, vous noterez qu'à l'heure actuelle, nous ne proposons volontairement que la gestion des bateaux de propriétaires, les activités d'école de sport et de location type « Point Passion Plage » étant, à ce jour, dévolues aux clubs.

Nous nous tenons, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement et vous prions de croire, Monsieur Le Député Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président
Yves ALLAIRE